

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

3 MAI 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Conservation –
Restauration d'œuvres
d'art (1^{ère} partie) –
Demande de subvention
auprès de la Direction
Régionale des Affaires
Culturelles**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 mai 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 21 mai 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 mai 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 3 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 26 avril deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX*, Monsieur GARNIER, Madame GENDRON, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS*, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Monsieur PRIOUX (sauf pour le dossier 07 C 00, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2007, le compte rendu des actes administratifs)

* Madame ISAAC-de LEMOS (sauf pour le dossier 07 C 00, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2007)

Avaient donné procuration :

Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur RAVEL à Madame CROS
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
*Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Monsieur CHARREAU

OBJET : CONSERVATION - RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART (1^{ÈRE} PARTIE) -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

RAPPORTEUR : Monsieur HAIAT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la programmation annuelle de conservation-restauration (première partie), il est proposé la restauration des œuvres suivantes :

Domaine	Oeuvre	Coût € H.T.
Peinture	Panneaux latéraux salle à manger <i>La Thébaïde</i> (3 ^e partie) Paul Vera	3 540
Arts graphiques /Reliure/Ouvrages brochés	Dessin encadré <i>Paul Vera à vingt ans</i> de L.A.Deschenaud (inv. 972.2.1)	1 000
	Reliure d'André Mare pour <i>Le Nouveau Jardin</i> d'André Vera (inv. 972.7.349).	315
	Reliure d'André Mare pour <i>Les Jardins</i> d'André Vera (inv. 972.7.350).	720
	Ouvrages brochés d'André Vera et Paul Vera ; <i>Architectures</i> de Louis Süe et André Mare.	3 375
Textile	Tenture <i>Tournesols et Perroquets</i> brodée par Blanche Ory- Robin d'après un dessin de Paul Vera.(inv. 972.7.181).	5 170
Coût total (€ H.T.)		14 120

Le coût total de ces opérations s'élève à 14 120 € H.T., soit 16 887,52 € T.T.C..

L'Etat peut subventionner ces opérations à hauteur maximum de 80 % du montant H.T. de la dépense, soit 11 296 € H.T..

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver ces projets de restauration ;
- de solliciter auprès de l'Etat, l'attribution d'une subvention au taux maximum ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France


Roselle CROS